



FEDERATION ABBE FROIDURE a.s.b.l.

AVENUE PARMENTIER, 19 B4
1150 BRUXELLES



Chers sympathisants de la Fédération Abbé Froidure,

Voici donc les comptes de l'année 2015 de notre asbl, approuvés par le réviseur d'entreprise EuraAudit de Ghellinck et par notre assemblée générale.

Il s'agit ici bien évidemment d'une présentation volontairement résumée. Ceux parmi vous qui souhaiteraient avoir plus de détail peuvent consulter le bilan tel que publié sur le site de la Banque Nationale ou nous adresser leurs questions.

BILAN

L'année 2015 a été assez positive au niveau financier grâce à un legs important, partagé avec une autre association. La plus grosse partie de ce legs (soit 176.000 €) a été affectée à la réserve de legs ce qui explique que le total du bilan se soit accru de plus de 170.000 € par rapport à la fin 2014.

ACTIF	2015	2014
Immobilisé	206	206
Créances	1.376.356	1.131.978
Placement et disponible	1.722.769	1.795.149
Régularisation	12.540	12.164
TOTAL	3.111.871	2.939.497

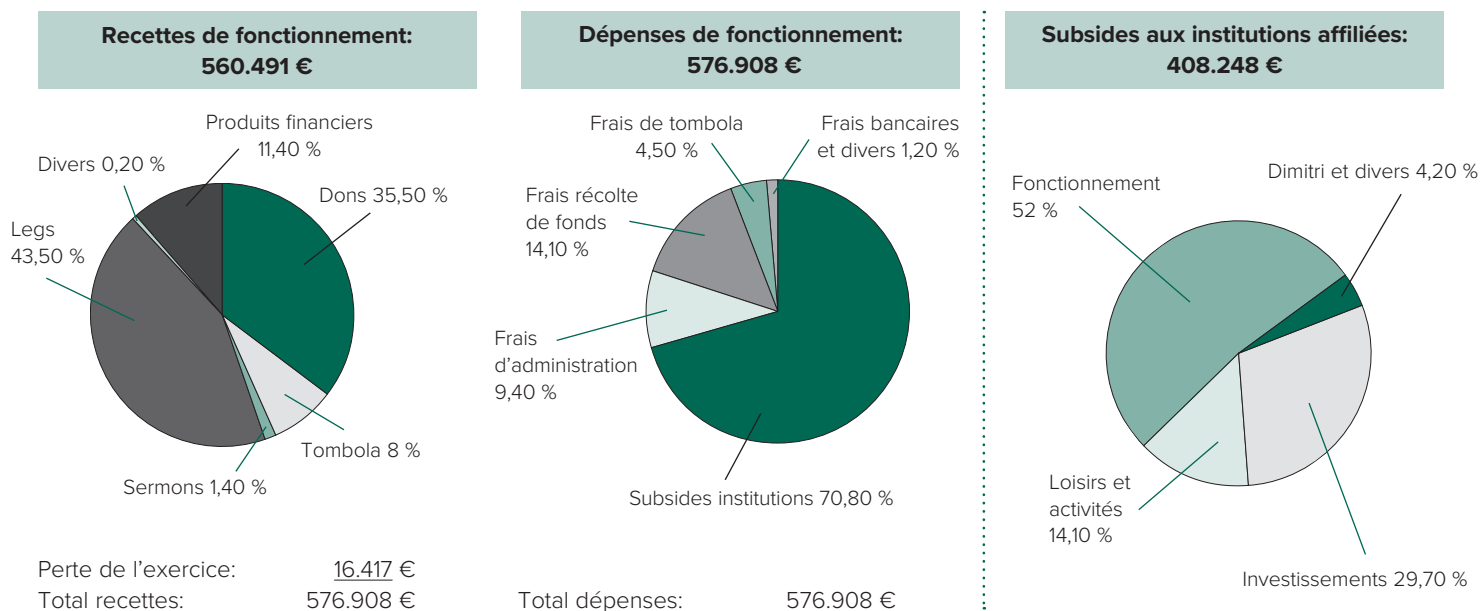
PASSIF	2015	2014
Non exigible <i>(fonds propres et provisions)</i>	3.055.176	2.880.640
Exigible	73.113	55.321
Résultat de l'exercice	-16.418	3.536
TOTAL	3.111.871	2.939.497

COMPTE D'EXPLOITATION

Comme la plus grosse partie du legs dont question ci-dessus a été transférée directement dans la réserve de legs sans apparaître dans les recettes courantes, l'exercice se solde, malgré cet événement favorable, par une perte de 16.418 €.

Ceci s'explique notamment par un accroissement de plus de 15 % des subsides par rapport à 2014.

A cela s'ajoute une érosion des recettes en provenance des dons et des sermons dans les églises.



L'ACTION DE LA FÉDÉRATION EN 2015

Le total des aides accordées aux institutions et donc aux enfants et jeunes qu'elles accompagnent et/ou hébergent s'est élevé à 408.248 €. La plus grosse partie de ce montant a été attribuée, comme subsides de fonctionnement, à des institutions ne bénéficiant pas de subsides structurels et donc très dépendantes des dons extérieurs tels le Pivot (Etterbeek), des Stations de Plein Air (Woluwe St Pierre) ou Courant d'Air (Liège) qui représentent à elles trois, 63 % du total des subsides de fonctionnement.

Le deuxième poste de dépenses par ordre d'importance est constitué par les investissements. Dans ces institutions accueillant un grand nombre de jeunes, la qualité des équipements est un facteur important de bien-être et nous y sommes très sensibles. Cette année, plusieurs institutions ont pu bénéficier de subsides pour leurs investissements souvent en immobilier.

Nous citerons ici, en étant loin d'être exhaustifs :

- Une intervention globale de 29.000 € dans les importants travaux de rénovation de la maison du Pivot à Etterbeek.
- Des subsides pour un total de 20.200 € à l'institut Louis Marie (Thy Le Château) pour l'installation d'une trampoline et la rénovation de sanitaires.
- Une participation de 12.000 € dans les importants travaux de rénovation entrepris par Habbekrats dans la maison de vacances pour jeunes « Avonturenhuis » à Bérimesnil.
- Des subsides pour un total de 10.300 € à Copainpark (Molenbeek) pour la rénovation de 4 chambres de jeunes.

Le troisième poste par ordre d'importance est constitué par les « Loisirs et activités diverses ». Grâce à des subsides de ce type les enfants et les jeunes des institutions peuvent bénéficier de loisirs et de vacances de bon niveau, le plus souvent en Belgique, parfois, très exceptionnellement à l'étranger.

Chers amis de notre Fédération, nous ne perdons jamais de vue que toutes ces actions n'ont été possibles que grâce à votre générosité, sous forme de dons et de legs.

Soyez en ici remerciés de tout cœur,

Jacques Sonnevile
Administrateur délégué

Paul van der Straten Waillet
Président

